



Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL - 2022

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le **lundi 15 novembre 2021**, le conseil a adopté le calendrier des séances du conseil relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2022**, qui se tiendront les 2^e lundis du mois (sauf exception) et qui débiteront à 19 h 30 :

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL - 2022		
12 janvier (mercredi)	14 février	14 mars
11 avril	9 mai	13 juin
11 juillet	15 août	12 septembre
12 octobre (mercredi)	14 novembre	12 décembre

Donné à Notre-Dame-de-Lourdes, ce 16^e jour de novembre 2021.

Véronique Laporte

Directrice générale et secrétaire-trésorière *par intérim*

L'avis est affiché sur le babillard situé à l'entrée avant de l'hôtel de ville et il est disponible sur le site Internet de la Municipalité sous l'onglet « NOUVELLES/PUBLICATIONS » dans la rubrique « AVIS PUBLICS ».

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Véronique Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes, résidant à Saint-Thomas, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 16^e jour de novembre 2021, entre 13h et 16h.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 16^e jour de novembre 2021.

Véronique Laporte

Directrice générale et secrétaire-trésorière *par intérim*